



Service Eau, Nature, Prévention des risques naturels  
et routiers  
Pôle cycle de l'eau nature et écosystème

Bastia, le 15 janvier 2024

## **SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS**

### **OBJET**

Procédure de participation du public par voie électronique en application des dispositions l'article L.123-19-1 II du Code de l'environnement : autorisation environnementale concernant les travaux de recalibrage et d'aménagement de la rive gauche du ruisseau Poggiolo, commune de Santa Maria di Lota.

### **AFFICHAGE ET PUBLICATIONS**

Un avis informant le public a été:

- mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Haute-Corse le 19/10/2023.
- affiché dans la mairie 15 jours au moins avant le début de la participation du public et pendant toute sa durée.

### **DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE**

Le public a été invité à présenter ses observations et propositions, au regard du dossier complet mis à disposition sur le site internet des services de l'État en Haute-Corse du 6 novembre 2023 au 6 décembre 2023 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs, en les adressant, par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-consultation-publique-eaubiodiv@haute-corse.gouv.fr](mailto:ddt-consultation-publique-eaubiodiv@haute-corse.gouv.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires de la Haute-Corse Service Eau, Nature, Prévention des Risques Naturels et Routiers Pôle Cycle de l'eau nature et écosystème, 8 boulevard Benoîte Danesi - CS 60008 - 20411 Bastia Cedex 9

### **OBSERVATIONS DU PUBLIC**

Le dossier soumis à la participation du public par voie électronique n'a fait l'objet d'aucune observation.

### **ANALYSE DES OBSERVATIONS**

Il ressort que l'arrêté correspondra aux prescriptions du dossier.

Le Préfet,  
Original signé par Michel PROSIC